

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021 à 18 heures 30**

L'an deux mille vingt et un et le lundi six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal ETCHART, Maire.

**Etaient Présents :** Pascal ETCHART, Nathalie BOUISSET, Maryse DEPUYDT, Eve ROUGET, Olivier VARIN, Marie-Laure CAPITAIN, Matthieu PAPPALÉPORÉ, Pascal LHOTE et André BLANCHARD.

**Absents excusés :** Josette ROUGET *ayant donné pouvoir* à Marie-Laure CAPITAIN  
Jacqueline ROUGET *ayant donné pouvoir* à Pascal ETCHART

*Convocations adressées le 31 août 2021*

**SECRETARE DE SEANCE :** Eve ROUGET

**ORDRE DU JOUR :**

• **CITY PARK :**

- ✦ Délibération modificative installation fontaine à eau
- ✦ Bilan de la fréquentation : Points positifs/Points négatifs
- ✦ Projet Animation les dimanches

• **PARTICIPATION CITOYENNE :**

Réunion publique avec Gendarmerie lundi 27 septembre 2021 à 18h30

• **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :** Election à prévoir/Date à retenir

• **TRI SELECTIF :** Containers + Bennes à Verre : Olivier VARIN

• **BOULANGERIE :**

- ✦ Points Travaux (Livraison chambres de fermentation)
- ✦ Demande d'exonération d'un mois de loyer suite à la fermeture de la boulangerie pour travaux de juin (délibération)
- ✦ Compte-rendu notaire : Nathalie Bouisset
- ✦ Divers points

• **SUJETS ET QUESTIONS DIVERSES**

- ✦ Ecole : Bilan rentrée scolaire/Prévisionnel Livraison tables d'écoliers
- ✦ Terrains de la Fortelle : (Lots1,2,3) : Panneaux d'information pour proposition de vente etc...

**CITY PARK**

Monsieur le Maire propose un vote auprès des conseillers pour acter une délibération modificative concernant l'installation de la fontaine à eau (Facture GCTP 932.25 € H.T.) et procéder au paiement de cette facture sur une autre ligne comptable  
Résultat du vote : 11 voix pour cette modification.

Un 1<sup>er</sup> bilan de la fréquentation du City montre que celui-ci a été pleinement fréquenté par de nombreux enfants avec une complète utilisation des 2 terrains par la jeunesse de tout âge. Malheureusement Monsieur le Maire déplore que des déchets soient parfois laissés à l'abandon (bouteilles) autour du city. Il est rappelé aussi qu'il est strictement interdit de fumer sur le complexe sportif.

Un conseiller nous fait remarquer un problème lié au portillon, Monsieur le Maire en a fait part à la société AJ3M qui interviendra.

Monsieur le Maire souhaite également mettre en place une animation les dimanches matin sur le City Stade, il a déjà contacté plusieurs concitoyens qui ont accueilli l'idée favorablement et qui se proposent d'animer différents ateliers (Gym Tonic, rugby, foot, hand, basket, volley, course, randonnée, balades en VTT, initiation à différentes activités sportives, etc..). Monsieur le Maire propose la création d'un groupe de travail à cet effet pour mettre ce projet en place.

### **PARTICIPATION CITOYENNE**

Monsieur la Maire informe le conseil qu'une réunion publique sera organisée avec la Gendarmerie de Saint Florentin le lundi 27 septembre 2021 à 18h30 à la salle des fêtes dans le cadre de la participation citoyenne

Pour cela, une communication sera effectuée auprès des administrés par une invitation distribuée dans les boîtes aux lettres et diffusée également sur l'application Panneau Pocket.

### **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

2 conseillers ont démissionné du fait de leurs études, il est décidé de réorganiser un vote pour réélire un maire et un 1er adjoint en remplacement des 2 élus démissionnaires.

### **TRI SELECTIF**

Le conseiller responsable de la Commission déchets nous informe qu'un camion doit être racheté par la Communauté de Communes.

Beaucoup de personnes n'ont pas de poubelles vertes, la Communauté de Communes va proposer des poubelles à prix coûtant, le but est de ne plus avoir de sacs à même le sol. En ce qui concerne les bacs jaunes, il y a beaucoup d'erreurs de tri, tels que des masques, du verre, des vêtements et des contrôles pourront être mis en place par la 3CVT

Nous vous rappelons que vous pouvez télécharger l'application "Guide du Tri" si vous avez un doute sur le recyclage d'un emballage.

Monsieur le Maire demande aux conseillers de mener une réflexion pour trouver un futur emplacement concernant les 2 bennes à verres pour prendre une décision finale à ce sujet au prochain conseil (le lundi 4 octobre).

### **BOULANGERIE**

Monsieur le Maire nous informe que la livraison des 2 chambres de fermentation est prévue début octobre sauf imprévu.

Monsieur le Maire sollicite le conseil pour procéder au vote de l'exonération du loyer de la boulangerie par voie de délibération en raison de sa fermeture au mois de juin pour travaux. Résultat du vote : 11 voix pour.

Pour donner suite à l'envoi d'un courrier remis en main propre contre signature à Monsieur le Maire de la part du boulanger monsieur Moradi le 15/07/2021 qui dénonçait un état d'insalubrité et était susceptible de dénoncer cet état de fait.

Monsieur le Maire fait lecture à voix haute du courrier qu'il lui a adressé contre signature ce jour rappelant tous les investissements financiers effectués par la Mairie pour améliorer ses conditions professionnelles et d'hébergement.

Monsieur Le Maire a contacté la société EXIM, experte en diagnostic, qui a réalisé un bilan complet du bien et qui fait état d'une parfaite conformité en la matière lors de la vente. Monsieur le Maire, après un entretien à Auxerre chez un avocat Docteur en droit juridique, procède de nouveau à la lecture d'un rapport complet et détaillé sur le statut juridique et

commercial de la boulangerie « Le Pain Retrouvé » et qui confirme donc à plusieurs reprises que la Mairie est bien propriétaire à part entière du fonds de commerce et des murs. Monsieur le Maire a également sollicité un expert de la compagnie d'assurance GROUPAMA qui a confirmé, après visite, qu'il n'existait aucun vice caché ou dissimulé tant au niveau de la boulangerie qu'au niveau de l'appartement.

Monsieur le Maire propose à la 1ère adjointe de présenter un compte-rendu de sa visite chez le notaire à Flogny La Chapelle et nous apporter les précisions pertinentes sur la qualité du bail.

Il s'agit donc d'un bail dérogatoire au bail commercial précisant que le « Preneur » prendra les locaux loués dans l'état ou ils se trouveront au moment de l'entrée en jouissance, sans pouvoir exiger du propriétaire aucune réparation ni remise en état.

### **SUJETS ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Le Maire porte à la connaissance du conseil l'arrivée d'une nouvelle institutrice pour cette rentrée scolaire, Madame Tiffany PERE mais que malheureusement, l'effectif de la rentrée cette année a baissé dans chaque classe (15 élèves en CM1 et 18 élèves en CM2). Les tables d'écoliers modulables seront livrées courant septembre. Une demande de reprise de peinture des piliers de l'école sous le préau a été formulée par une conseillère.

Une autre conseillère a été interpellée sur les problèmes de stationnement devant les écoles aux heures de bus. Une commande de nouveaux panneaux routiers indiquant l'interdiction de se garer et de stationner va être effectuée pour remplacer les anciens qui sont devenus obsolètes avec le temps.

Dans un premier temps un rappel des règles sera fait aux parents, Monsieur le Maire viendra à l'entrée de l'école pour le faire.

Monsieur le Maire nous rappelle que la manifestation de l'UFOLEP aura lieu le 28 octobre 2021 au City Stade et au Centre de Loisirs encadrée par 25 animateurs de cet organisme.

Monsieur le Maire informe que le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 04 octobre 2021 à 18h30.

L'ordre du jour étant vu,  
Monsieur Le Maire propose de lever la séance à 20 heures 30.  
Ainsi fait et délibéré à Carisey, les jour, mois et an que dessus.  
Le Maire,